

CONTEXTE

En tant que chef de projets, cette formation va vous permettre d'acquérir les connaissances indispensables sur les différents types de handicap à prendre en compte, la réglementation en vigueur mais également de connaître les outils et ressources indispensables pour piloter des projets conformément au RGAA.

- **Durée** : 1,5 jours (10,5h)
- **Public** : Concepteur, product Owner (PO), Scrum master, Chef de projet
- **Prérequis** : Aucune connaissance technique (HTML/CSS ou Javascript) n'est nécessaire
- **Livrables** : diaporama avec liste de ressources complémentaires

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître le contexte législatif et les utilisateurs concernés ;
- Défendre l'accessibilité numérique et comprendre les enjeux qui y sont associés ;
- Découvre les technologies d'assistance et l'utilisation des lecteurs d'écran en particulier ;
- Maîtriser le référentiel RGAA et ses ressources ;
- Intégrer les bonnes pratiques de l'accessibilité du web de manière courante dans son activité
- Connaître les différents types d'audits, et savoir en interpréter les résultats

COMPÉTENCES CLÉS VISÉES

A la fin de la formation, les stagiaires seront en compétence de :

- Citer les différentes normes et les référentiels existant dans le domaine de l'accessibilité du Web ;
- Utiliser facilement le référentiel RGAA et ses ressources ;
- Construire une échantillon représentatif au regard du RGAA ;
- Évaluer certains critères d'accessibilité sur un site web ;

- Décrire les obligations de publications pour les sites (déclaration d'accessibilité, schéma pluriannuel et plans annuels, mention sur la page d'accueil, etc.);
- Différencier les types d'audits et choisir en fonction de l'étape du projet le type d'audit adapté ;
- Rédiger une déclaration d'accessibilité ;
- Prioriser les corrections à la suite d'un audit d'accessibilité en fonction d'indicateurs : coût, complexité, impact utilisateur ;
- Évaluer les besoins en accessibilité et proposer des solutions adaptées durant chacune des étapes de vie d'un projet.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Introduction

- Sensibilisation à l'accessibilité numérique
- Définition du contexte légal
- Quels sont les outils utilisés par les utilisateurs en situation de handicap

Le rôle du chef de projet :

- Garantir la prise en compte de l'accessibilité au cours du projet
- Valider les choix techniques et humains

Focus sur l'obligation légale d'accessibilité

- Contenus concernés
- Contenus exemptés
- Dérogation pour charge disproportionnée
- Notion d'aménagement raisonnable

Comment vérifier l'accessibilité ?

- Définir le concept de l'audit d'accessibilité
 - Programmer un audit
 - Préparation de l'audit
 - Contexte de l'audit

- Audit de conformité
- Audit de contrôle
- Audit rapide

La déclaration d'accessibilité

- Contenu et format de la déclaration
- Validité de la déclaration
- Réponse aux usagers

Le schéma pluriannuel d'accessibilité

- Qu'est-ce que le schéma
- Contenu du schéma
- Publication du schéma

Garantir l'accessibilité tout au long d'un projet (cas pratique) :

- Initialisation du projet
 - Compétence des équipes métier
 - Valider les choix technologiques
 - Évaluer les besoins en accompagnements externes
 - Anticiper les problèmes complexes
 - Intégrer l'accessibilité aux cahier des charges
- Phase de conception
 - Valider l'accessibilité en phase de conception
 - Spécification détaillée
 - Zoom sur les maquettes graphiques
- Phase de développement
 - Formation des équipes techniques
 - Utilisation de gabarits
 - Utilisation de bibliothèques de composants
 - Vérifier l'accessibilité en phase de développement
- Phase de mise en ligne
 - Évaluer le niveau d'accessibilité

- Organiser un audit de conformité
 - Échantillonner
 - Lister les dérogations et les exemptions
- Recevoir un résultat d'audit
 - Quels indicateurs de priorité ?
 - Mettre en place les éventuelles corrections
- Faire un audit de contrôle pour vérifier l'implémentation des corrections
- Publier la déclaration de conformité

Exercice : analyser les résultats d'un audit et proposer des indicateurs de priorité et des actions à effectuer.

- Phase d'exploitation
- Maintenir l'accessibilité au cours du projet
 - Production de nouveaux contenus
 - Prévoir et former les contributeurs
 - Utiliser des outils de vérification automatique
 - Gérer le canal de signalement utilisateur

Le coût de l'accessibilité

- Quel est le coût de l'accessibilité ?
- coûts obligatoires et coûts annexes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentations des concepts
- Exercices et cas pratiques de mise en pratique

MISE EN ŒUVRE

- Formation en visio-conférence ou présentiel selon le cas
- Nombre de journées : 1,5 jours soit 10,5 heures
- Nombre minimum de participants : 3
- Nombre maximum de participants : 12

- Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Au cours de de formation, les stagiaires ont l'opportunité de mettre en œuvre leurs compétences par le moyen de jeux de questions/réponses. Évaluation par le formateur sur la base de ces mise en pratique.

À la fin de la session, un quizz d'évaluation des acquis est effectué et corrigé.

ANIMATEUR(S) / ANIMATRICE(S)

Simon Bonaventure

Responsable du pôle accessibilité numérique à Empreinte Digitale, Simon accompagne des sociétés et organismes à la mise en œuvre de services numériques accessibles. Ses missions vont de l'audit d'accessibilité numérique, à l'accompagnement d'équipes de développement pour s'assurer de la conformité au RGAA, en passant par des formations dédiées à l'accessibilité numérique (auditeur, webdesigner, contributeurs, développeurs, etc.).

Clément Fresneau

Formé au web éditorial, Clément a travaillé au CNED en tant que chargé de communication et d'édition numérique. Sensibilisé à la contribution accessible, Clément assiste Simon dans l'animation du pôle accessibilité, et réalise des missions d'expertise comme des accompagnements à la rédaction de schéma pluriannuel et anime les formations dédiées à la conception graphique et fonctionnelle accessible, sur la contribution accessible ou encore sur le pilotage de projets accessible.